Image not found or type unknown

Non présentation au tribunal correctionnel

Par **Miiiiii**, le **13/12/2016** à **04:28**

Bonjour,

J'ai eu une convocation par huissier citation à comparaître au Tribunal Correctionnel, pour cause de défaut de permis et conduite sous cannabis. Je ne me suis pas présenté, je me suis trompé de date, je n'ai pas pu être présent le jour de mon jugement.
Y a-t-il une possibilité de faire une requête ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **13/12/2016** à **10:23**

Bonjour, faudrait arrêter le chichon surtout ! Avez vous contacté le tribunal avant de venir sur ce forum ?

Par **MARKOWICZ BENJAMIN**, le **13/12/2016** à **18:44**

Bonjour,

Vous pouvez faire opposition dans le délai de dix jours à compter de la signification à personne du jugement.

L'affaire sera de nouveau jugée.

Il faudra évidemment justifier votre absence et préparer une défense.

Cordialement

Benjamin MARKOWICZ
AVOCAT

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés